

**AVIS DE PUBLICATION DE LA COMPOSITION DE LA COMMISSION PARITAIRE REGIONALE
INTERPROFESSIONNELLE DE LA REGION D'ILE DE FRANCE
POUR LE MANDAT 2021-2025**

**Article L. 23-112-5 du code du travail
Article R. 23-112-14 du code du travail**

**Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités
d'Ile-de-France,**

Vu l'arrêté interministériel du 25 mars 2021 nommant Monsieur Gaëtan RUDANT, directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités d'Ile de France à compter du 1^{er} avril 2021,

Considérant :

- l'arrêté du 10 décembre 2021 portant attribution des sièges des membres des commissions paritaires régionales interprofessionnelles ;
- l'avis publié au recueil des actes administratifs de la préfecture de la région d'Ile-de-France le 30 décembre 2021 ;
- les désignations de complémentaires effectuées par les organisations syndicales de salariés et les organisations professionnelles d'employeurs auxquelles ont été attribués des sièges ;

La commission paritaire régionale interprofessionnelle de la région d'Ile de France est composée des membres suivants :

Qualité (représentant employeur/salarié)	Nom et prénom du représentant	Profession du représentant	Organisation d'appartenance
Représentant salarié	BRIMBOEUF Marcel	Retraité	CFDT
Représentant salarié	WICKART Isabelle	Office manager / comptable	CFDT
Représentant salarié	DIAGNE Aïta	comptable	CFTC
Représentant salarié	HOUANARD Aurélie	Assistante de direction	CFE-CGC
Représentant salarié	BERNARD Sylvain	Technicien	CGT
Représentant salarié	GOMAR Marion	Artiste lyrique	CGT
Représentant salarié	GUEDIRI Evelyne	Aide comptable	CGT
Représentant salarié	ZAIGOUCHE Abderrafik	Responsable travail santé	CGT
Représentant salarié	MERAZGA Patrick	Peintre en bâtiment	CGT-FO
Représentant salarié	SISSOKO Faboula	Déléguée générale	UNSA
Représentant employeur	BACHELOT Geraldine	Gérante associée	CPME
Représentant employeur	COULON Samia	Cheffe d'entreprise	CPME
Représentant employeur	IVARS Jean Luc	Chef d'entreprise	CPME
Représentant employeur	RIOLLET Antoine	Consultant	CPME
Représentant employeur	TANNEAU Eric	Gérant	CPME
Représentant employeur	TROY Xiohua Jackie	Commerçante chef d'entreprise	CPME
Représentant employeur	GUILLOTIN Valérie	Responsable affaires publiques	MEDEF
Représentant employeur	BAUDIN Marilyne	Secrétaire générale	U2P
Représentant employeur	SALMON Jonathan	Cadre d'organisation professionnelle	U2P

A compter de la présente publication, la désignation de Madame GUILLOTIN Valérie peut être contestée dans un délai de quinze jours devant le tribunal judiciaire dans le ressort duquel la DRIEETS a son siège.

La présente liste est publiée au recueil des actes administratifs. Elle est consultable sur le site internet de la DRIEETS.

Fait à Aubervilliers, le 1^{er} février 2022

Le directeur régional et interdépartemental de l'économie, de l'emploi, du travail et des solidarités,

signé

Gaëtan RUDANT